

Imposez-vous des limites (je ne veux passer ici aucune remarque facétieuse) à la pêche sportive dans cette région?

M. CLARK: Non, nous n'avons pas la limite d'un "sac", par exemple, pour les crabes.

M. MCQUILLAN: Je mentionne la chose pour signaler que j'ai remarqué, en observant, qu'il y a beaucoup de perte là-bas. J'ai vu des gens prendre dans une journée 150 pièces qui se perdaient. Je crois qu'on devrait étudier la question, car la région est un des meilleurs endroits sur la côte pour la pêche aux crabes.

M. HOWARD: Avez-vous songé à changer le nom de cette espèce de crustacés?

M. MCQUILLAN: Non, elle devra s'en tirer comme cela.

M. CARTER: J'ai deux questions à poser, monsieur le président. M. Clark a parlé, il y a un moment, de fonctionnaires régionaux supplémentaires à Terre-Neuve, et je me demandais s'il pourrait indiquer au Comité quel progrès a été fait dans la décentralisation du service des pêches à Terre-Neuve, en vertu de la nouvelle organisation régionale?

M. CLARK: Oui, monsieur le président. Ces agents régionaux sont en fonction depuis le 1er avril.

M. CARTER: Il y a combien de région?

M. CLARK: Quatre régions ou districts.

M. CARTER: Ma deuxième question est celle-ci. A-t-on fait quelque chose pour étudier la possibilité d'élaborer quelque accord international qui réserverait la pêche côtière à un certain genre d'équipement. Dans ma circonscription, nous avons un problème: les chalutiers pêchent en eau profonde sur les côtes et ces fonds côtiers sont ordinairement fréquentés par des pêcheurs se servant d'hameçons et de palangres. Quand les chalutiers étrangers viennent dans ces parages, les pêcheurs de la côte ne peuvent y pêcher, d'abord parce qu'il ont peur de perdre leurs agrès, que les chalutiers ne les emportent et ne les détruisent; ensuite, parce que, lorsque les chalutiers ont dragué, il ne vaut guère la peine de tendre les longues lignes de fond. Si nous avions un accord quelconque en vertu duquel tous les intéressés emploieraient un matériel uniforme, le problème se trouverait résolu, je crois.

Je me demandais si l'on avait fait quelque chose en ce sens pour voir ce qui pourrait s'accomplir?

M. CLARK: Monsieur le président, la réponse à la question de M. Carter est oui. Nous avons eu des entretiens non officiels avec la flotte de chalutiers étrangers qui manoeuvre au large de la côte du Canada, et j'ai l'intention de poursuivre, au cours des deux prochains mois, lorsque je rencontrerai les représentants des pays européens qui font la pêche dans le nord-ouest de l'Atlantique, d'autres entretiens en vue de conclure quelque accord, si la chose est possible, à ce sujet.

M. PICKERSGILL: N'est-il pas vrai, monsieur Clark, que si nous pouvions faire étendre la limite territoriale, nous aurions de beaucoup plus grandes possibilités de négociation?

M. CLARK: Je crois que je dois m'abstenir de répondre, monsieur le président, car la question relève, à mon sens, de la compétence du ministère des Affaires extérieures.

M. MACDONALD (*Kings*): Monsieur le président, j'aimerais demander à M. Clark si, en rapport avec le programme de destruction du chien de mer du littoral de l'Atlantique, on a songé à une prime à la pêche. On m'a posé des questions à ce sujet-là.

M. CLARK: Monsieur le président, la question du chien de mer rapace de la côte atlantique a été étudiée en même temps que celle de la lutte contre le chien de mer prédateur du littoral du Pacifique. Mais la côte atlantique présente quelques différences. Il y a des quantités de chiens de mer sur la côte atlantique, mais ces